

Le Progrès,

ORGANE DES POPULATIONS FRANCO-CANADIENNES DE L'OTTAWA.

1^{re} Année.

OTTAWA, HAUT-CANADA, MERCREDI, 13 OCTOBRE, 1858.

Numero 20.

LE PROGRES. 1858.

CE Journal qui ne compte guère que quatre mois d'existence a déjà une circulation très étendue, dans le Haut-Canada, dans le Bas-Canada et dans les Etats-Unis. Fondé dans un but tout patriotique, il est devenu un organe déjà important pour la religion comme pour la nationalité. Le Progrès est le seul et le premier journal français publié dans le Haut-Canada. Les habitants d'origine française sont nombreux dans cette partie de la province. Enfants du sol ils ont tous de chers intérêts à faire valoir et à soutenir, c'est pourquoi le fondateur de ce journal n'a pas hésité à se jeter dans une entreprise que tout Canadien et Catholique doit encourager. Les obstacles que rencontre au début toute œuvre de cette nature sont surmontés : l'existence du Progrès est maintenant assurée. Une compagnie de douze Canadiens-Français s'est formée pour venir en aide à la publication de cette feuille. Ces messieurs sont les seuls propriétaires du Progrès. L'administration des affaires est confiée à une personne d'un zèle et d'une capacité reconnus. La rédaction est toujours entre les mains du fondateur, et l'accord unanime des membres de la presse française du pays à reconnaître le mérite de ce département du Progrès, assure, plus que jamais, un concours de circonstances et de moyens propres à en faire un journal utile et presque indispensable dans cette partie du Canada. Inutile de répéter ici le programme que ce journal suivra. Que l'on sache qu'avant tout il est Canadien et Catholique de cœur et d'esprit : indépendant en politique : défenseur infatigable de nos droits, et des institutions qui, de droit, appartiennent aux descendants des premiers civilisateurs de la Nouvelle-France. Le Progrès sera toujours un messager fidèle au-dessus des petites et des trivialités des journaux de partis : lorsqu'il arrivera au sein de la famille ce sera pour y annoncer la bonne nouvelle, pour y parler d'union, d'harmonie et de paix. En un mot, tous nos humbles efforts tendront sans cesse à en faire une bonne Gazette, d'information générale et de lecture choisie pour la famille.

Il tient beaucoup à nos amis et à tous nos compatriotes en général de nous faire réagir en s'y abonnant immédiatement et en annonçant dans nos colonnes.

Qu'on nous adresse pour examiner un numéro, nous l'expédierons gratis et nous sommes certains que personne ne nous refusera l'encouragement que nous sollicitons respectueusement.

Le Progrès est imprimé sur beau papier et adressé à chaque souscripteur sous enveloppe aux conditions suivantes :

Pour six mois. Une Piastre.
Pour un an. Deux Piastres.

On doit payer six mois d'avance.

Les Maîtres de Poste qui nous procureront des abonnés recevront le journal gratis.

Les Instituteurs recevront une déduction de moitié.

Les lettres doivent être adressées par la poste au "Gérant du Progrès," franc-de-port.

Ottawa, 8 Septembre, 1858.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

Rapport de M. Saint-Marc Girardin sur les prix de vertu.

Suite.

"Pendant l'instruction de l'affaire, en 1851, c'est la femme Durand dit le procureur général de Nîmes, qui soutint le courage de son mari à la Cour d'assises ; c'est elle qui assista pour ainsi dire, et qui fortifia de son accent et de son attitude les protestations d'innocence du pauvre Durand. "La conduite de cette épouse dévouée, son attitude pendant les débats ne furent pas, dit-il encore, sans influence sur la décision du jury ; mais, Durand acquitté, sa femme ne regarda pas sa tâche comme terminée. Quoique simple paysanne, le sentiment de l'honneur était chez elle si puissant, qu'elle résolut d'effacer à tout prix la tache dont une accusation aussi injuste que flétrissante avait souillé le nom de son mari, tâche que l'acquiescement de celui-ci ne faisait pas entièrement disparaître aux yeux de l'opinion publique." Vous reconnaissez ici, Messieurs, dans le rapport du magistrat, l'engagement solennel que nous avons vu dans le premier mémoire. Ce n'en sont pas les paroles dramatiques, c'en est le sentiment ; l'honneur de son mari, la dignité du nom que portaient ses enfants, tous ces grands sentiments qui sont à l'usage de toutes les conditions, voilà ce qu'a compris la femme Durand. Elle n'a pas voulu avoir pour mari, pour père de ses enfants, un acquitté, mais un innocent. Elle a senti que l'honneur était plus exigeant que la loi ; que si les tribunaux s'arrêtaient où le doute commence, la conscience ne doit s'arrêter qu'à la vérité ; elle a senti enfin que c'est une triste innocence que celle qui n'a droit qu'à l'estime du Code pénal. N'est-ce pas là, Messieurs, la vertu qui soutient les familles et la société, qui dans l'ordre des devoirs de l'homme ou du citoyen, se contenterait toujours du nécessaire et n'iraient jamais jusqu'au superflu ? Je ne sais pas si, en 1822, au tribunal, Mme Durand a exprimé tout cela dans un engagement solennel ; je ne sais pas ce qu'elle a dit ; je sais ce qu'elle a fait pendant sept ans. Trouvez-moi une parole plus éloquente que sept ans employés jour par jour, à revendiquer l'honneur de son mari et de sa famille !

"Le mémoire du maire de Joucas nous parlait des courses et des fatigues de la femme Durand. La conversation et le rapport des magistrats ajoutent quelques traits nouveaux à ce récit, et ces traits ne sont pas les moins expressifs. Il fallait persuader les magistrats, il fallait les amener à transformer en instruction judiciaire cette enquête qu'elle faisait à sa manière. Quelle difficulté pour une simple paysanne ! Et combien cette difficulté a dû être plus pénible pour elle que ses courses et ses fatigues de jour et de nuit ! Mais ne nous en plaignons point. Ah ! si le dévouement ici bas rencontrait dès le premier moment le but qu'il veut atteindre, s'il n'y avait pas pour l'éprouver et l'affermir le doute et l'incertitude, le dévouement ne serait plus une vertu. Il ne serait qu'un bonheur. Dieu ne l'a pas voulu si facile et si doux. Il a voulu surtout qu'il fut persévérant : la femme Durand non-seulement a été persévérante, elle a fait plus, elle a trouvé dans le sentiment qui l'animait une intelligence nouvelle. "Par une sorte d'inspiration et avec une sagacité naturelle aiguës par l'immense intérêt qui la dominait," dit le rapport du procureur-général de la Cour Impériale de Nîmes, "elle avait entrevu la vérité en assistant aux débats de la Cour d'assises en 1822. L'attitude de certains témoins, les contradictions dans lesquelles ils étaient tombés, les signes de frayeur donnés par quelques-uns quand les questions du président prenaient une certaine direction, lui avaient fait croire que c'était parmi les principaux témoins à charge qu'il fallait chercher les coupables." Voilà donc, Messieurs, le fil qui l'a conduite dans ses recherches ; voilà ce qui a fait pendant sept ans d'une simple paysanne la plus habile des juges d'instruction. Son courage et son intelligence viennent du même principe, ou plutôt du même sentiment. On sait déjà quel fut le résultat ; les vrais coupables furent condamnés ; la justice put s'applaudir que le meurtre de la veuve Boyer fût puni et que la société fût vengée ; mais ce n'est pas la révélatrice d'un grand crime et l'instrument d'une juste punition que l'Académie honore dans Mme Durand. Elle prend part, comme tout le monde, à la vengeance des lois, mais c'est surtout le dévouement conjugal de Mme Durand que nous signalons aux hommages publics.

" Ces meurtriers enfin punis, cet assassinat enfin expié, tout cela, pour la femme Durand et pour nous après elle, ne signifie que l'innocence de son mari enfin reconnue, que

l'honneur d'une pauvre et honnête famille solennellement proclamé. Ce fut là le sentiment populaire ; ce fut aussi celui des magistrats, plus sensibles comme hommes à cette glorieuse revendication de la vertu que comme juges à cette punition du crime. "Ce grand acte de justice, dit le rapport du procureur-général, que nous aimons à citer parce qu'il consacre l'authenticité d'une grande et belle action, fut accueilli avec bonheur par l'opinion publique. et les témoignages les plus éclatants de sympathie et d'admiration furent prodigués à la femme héroïque dont les efforts persévérants avaient amené ce résultat. Voilà, dit-il encore, le tableau fidèle de la conduite tenue par la femme Durand dans les circonstances douloureuses où l'odieuse complot tramé contre son mari avait placé cette famille." Cette conduite, rehaussée par toute une vie consacrée au culte de la vertu et aux saintes affections de la famille, constitue-t-elle, en faveur de la femme Durand, un titre suffisant au prix de vertu de l'Académie française ? Il ne m'appartient pas d'examiner cette question, ajoute M. le procureur-général, encore moins de la résoudre ; mais ce que je puis affirmer, c'est que le souvenir de l'héroïque dévouement de la femme Durand est encore vivant dans nos contrées, et que la haute récompense qui lui serait décernée aujourd'hui serait accueillie comme un grand acte de justice par l'opinion publique."

"L'Académie, une fois le fait avéré, n'a point hésité. Il y a là un grand et noble sentiment qui élève une âme simple au niveau du plus grand devoir, et qui lui donne la force non-seulement de supporter le malheur, mais de le vaincre. Jamais prix de vertu n'a été décerné d'une manière plus conforme aux intentions du fondateur.

"Je n'ai plus qu'une réflexion à faire. Chaque fois que je lis les rapports que l'Académie fait sur les prix de vertu, je me souviens involontairement des paroles de Dieu au prophète ; "Allez dans les rues de Jérusalem, cherchez, voyez si vous trouvez, quelque part un homme qui fasse le bien et qui cherche la foi, et si vous le trouvez, je serai favorable à cette ville et je la défendrai." Quelle puissance a donc l'intercession de la vertu ici-bas, puisqu'un seul homme de bien un seul juste suffit à sauver toute une ville ? Et notez qu'il ne faut pas même que le juste oppose sa prière à la sévérité de Dieu pour que Dieu préfère sa miséricorde à sa justice. La présence du juste dans la ville est une intercession muette qui sauve les pécheurs sans qu'ils le sachent. S'ils le savaient on serait-ils plus reconnaissants ? Vendraient-ils rendre hommage à ce juste obscur et le remercier du salut qu'il procure à la société ? Diraient-ils, même le jour de ses funérailles, voyant passer son humble corbillard : Voilà le cercueil d'un de nos sauveurs ? Non ! Dieu seul sait, dans sa miséricorde, pourquoi et à cause de qui il sauve Jérusalem, Jérusalem l'ignore et s'en soucie peu. Ne nous y trompons pas cependant, ce sont les vertus humbles et cachées, ce sont les vertus modestes et persévérantes qui sauvent les sociétés ici-bas ; ce sont elles qui mettent dans le monde cette dose de bien nécessaire à l'équilibre morale du monde. Ces épouses dévouées jusqu'à l'héroïsme, ces frères qui soutiennent et consolent leurs frères et leurs sœurs, ces bons fils, ces bonnes mères, ces bons domestiques, ces consolatrices pauvres de plus pauvres et de plus infirmes qu'elles-mêmes, ces sauveurs qui sont toujours près du péril de leurs semblables, ces ouvriers compatissants, ces honnêtes gens de tous les degrés et de toutes les conditions qui font obscurément et patiemment le bien, qui le poussent parfois jusqu'au dévouement, sans en être plus fiers et sans croire avoir plus mérité de Dieu et des hommes, voilà les véritables sauveurs de la société, parce qu'ils sont les véritables instruments du bien moral. Gélez-les un instant du moule par la pensée ; que le mal prévale et l'emporte sur le bien faites sortir de Jérusalem le juste antique que le Dieu miséricordieux de Jérémie lui disait de chercher

dans Jérusalem pour qu'elle fut rachetée de la ruine, à l'instant même la société périt et disparaît dans l'abîme.

"Honorons donc, Messieurs, honorons les vertus qui se découvrent chaque année à nos yeux, honorons celles qui se cachent encore et celles qui et cacheront toujours ; vénérons ces servantes fidèles à la pauvreté de leurs maîtres, ces femmes qui s'épuisent de soins et de fatigues au lit des malades les plus abandonnés, ces familles où tous le monde soutient et où tout le monde est soutenu, ces pauvres qui sont bons et compatissants, ces petits qui assistent les plus petits qu'eux au lieu d'enlever les grands, voilà, croyons-en la parole de Dieu et l'expérience de l'histoire, voilà les rédempteurs quotidiens de la société, voilà le sol de la terre et qui l'empêche de se gâter et de périr. Ne dédaignons même pas les plus petites bonnes pensées, les plus bonnes actions. Nous avons besoin de toutes les oboles pour notre rachat ; ne méprisons donc nulle part le bien, pas même en nous-mêmes, si peu que nous le fassions ; et quand nous avons une bonne pensée, un sentiment de commiseration et d'assistance, ne craignons pas de nous y livrer ; laissons-nous aller avec confiance ; ne disons pas ; Qu'est-ce que ma pauvre aumône pour soulager tant de maux ? qu'est-ce que mon faible effort pour lutter contre tant de désordres ? C'est peu, vous avez raison mais ne dédaignez pas ce peu. Car, que savez-vous si ce peu de bien que vous allez faire ne sera pas le grain qui fera pencher la balance du côté de l'ordre moral ? Rien ne se fait en vain dans le monde, et Dieu, qui sait le compte des feuilles des arbres et des cheveux de notre tête, compte aussi le bien et le mal que nous faisons, non seulement pour savoir où va notre destinée individuelle, mais aussi pour savoir si l'appoint que nous allons donner au bien ou au mal poussera la destinée de notre société vers le salut ou vers la ruine et si nous vivons, grands ou petits, que nous sommes, pour la conservation ou pour la perte d'Israël."

FIN.

Lettre à un jeune homme sur la Vie chrétienne.

PAR LE PERE LACORDAIRE.

Le père Lacordaire suppose qu'un jeune homme, un de ceux qu'il élève avec une si paternelle tendresse, "dans la pureté qui est la lumière du cœur, et dans la foi qui est la lumière de la pureté," s'arrête à son entrée dans le monde, douloureusement ému du bruit de ses désordres, attristé du spectacle de ses mœurs, et, "à ce moment décisif de sa vie, à ce moment de crainte et de courage," se retourne vers celui qui guida son enfance, pour lui demander l'explication de ces mystères de la vie, "pour appuyer une fragilité pressentie au foyer d'un cœur plus ancien et plus fort." Ce jeune homme frappe à une porte qui ne demande qu'à s'ouvrir, le maître pieux se hâte de lui expliquer ; "non comme à un enfant, mais comme à un homme," la vie chrétienne.

Elle a Jésus-Christ pour instituteur, car Jésus-Christ est le maître, le seul maître des hommes. Elle consiste dans le culte de Jésus-Christ ; et comme Jésus-Christ est la voie, la vérité et la vie, "il faut lui rendre le culte de la vérité, c'est-à-dire le rechercher dans les choses qui le manifestent, telles que l'Écriture, la tradition, l'Église, la sainte Vierge, les saints, les images, les temples, la liturgie sacrée ; il faut lui rendre le culte de la vie, c'est-à-dire, s'unir à lui dans les sacrements qu'il a institués pour nous communiquer la grâce, et avec sa grâce le germe de la vie éternelle ; il faut lui rendre le culte de l'imitation, en reproduisant en nous les vertus morales et surnaturelles dont il nous a donné l'exemple. La vie chrétienne est donc le culte de Jésus-Christ, pour arriver par ce culte à l'amour de Dieu et des hommes, et par l'amour de Dieu et des hommes à la vision de l'essence divine. Jésus-Christ, voilà notre maître ; l'amour, voilà notre loi ; la vision de Dieu, voilà notre fin."